

sans avoir leurs lettres de naturalisation sur eux. Est-il rien de plus arbitraire ou de plus tyrannique, même en Allemagne ou en Russie? Celui qui a toujours mené une vie paisible, que ses voisins reconnaissent comme un sujet britannique, dont le nom figure sur la liste des électeurs devait avoir ses lettres de naturalisation sur lui avant de pouvoir déposer son bulletin dans l'urne. Cela, j'en suis sûr, choque le sens de la justice de toute la députation.

On m'apprend que, dans la division électorale de Bow-River, des gens venus de l'héroïque Belgique, de la glorieuse France, des Etats-Unis, pays de la liberté, et qui, tous, ont été naturalisés, n'ont pas pu voter parce qu'ils n'avaient pas leurs lettres de naturalisation sur eux. On me dit aussi—et je le crois—qu'on s'est conformé au même principe, à la même doctrine, au même commandement dans d'autres divisions électorales que celles des quatre provinces situées à l'ouest du lac Supérieur. C'est là la situation.

Dans deux divisions électorales les lois les plus sacrées de la liberté anglaise ont été violées. On me dira peut-être: "Que penser du vote des soldats? Ceux-ci n'ont-ils pas appuyé en masse le ministère?" Je l'avoue, mais que faut-il en conclure? Je ne suis pas prêt à fournir toutes les preuves que j'aurai à donner plus tard mais je puis signaler des faits. Aux premiers jours de novembre, le ministre de la Milice adressait la parole dans une réunion au théâtre Russell, à Ottawa, réunion ayant trait à l'emprunt de la victoire et à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister, et il déclarait qu'à ce moment-là 35,000 soldats étaient enrôlés. Il est arrivé que 54,200 soldats, et non 35,000 ont voté. En moins d'un mois, ou à peu près, le nombre des enrôlements au Canada s'était accru de 35,000 à un peu plus de 54,000. Cet accroissement ne nous a pas encore été expliqué et nous aurions lieu de demander d'où sont venus ces 20,000 autres soldats qui ont voté le 17 décembre. On venait d'appliquer la loi et la conscription n'était pas encore commencée. Faut-il croire que ces soldats s'étaient enrôlés de leur plein gré? A maintes reprises, le premier ministre nous avait dit que l'enrôlement volontaire avait complètement cessé au Canada. Leur a-t-on fait revêtir l'habit militaire, non pour assurer le triomphe de nos armes, mais pour obtenir une victoire électorale? Voilà un fait encore inexplicable qui exige des explications. Il me semble fort difficile d'expliquer comment le nombre des soldats a pu s'accroître de 35,000 à 54,000 en un mois.

Et que dire des soldats qui étaient en Europe? Je parlerai de ce que les journaux

[Le très hon. sir Wilfrid Laurier.]

nous ont appris. Voici une image que toutes les feuilles ministérielles ont publiée au mois de décembre 1917. Elle représente un bureau de scrutin pour les soldats en Angleterre. Celle que j'ai à été empruntée au "Toronto Star", du 19 décembre. Au bas, se trouve cette inscription:

La photographie fait voir des Canadiens à un bureau de vote de Londres, le 2 décembre; c'est une des premières que l'on a reçues à Toronto depuis le 1er décembre, date de l'ouverture du scrutin.

On voit là le secrétaire, le soldat qui dépose son bulletin de vote, les commis, ainsi que des soldats qui, eux aussi, viennent voter, et, placardée au mur, cette inscription: "Voter contre le Gouvernement c'est voter pour les Boches."

Monsieur l'Orateur, la même chose s'est vue au Canada, mais non aux portes des bureaux de vote, cependant on a pu voir à Ottawa le placard portant que voter contre le Gouvernement c'était voter pour l'ennemi. Mais il y a eu mieux que cela encore, puisqu'on a pu entendre dire que voter pour les unionistes, c'était voter pour le Christ! Puisqu'on a pu enfreindre ainsi la loi en Angleterre et même se vanter de le faire, il est facile de concevoir quelle occasion on donna aux soldats de voter librement. Etant données toutes ces circonstances, ne saute-t-il pas aux yeux de tout le monde, de tous les hommes impartiaux, ministériels comme oppositionnistes, ou ceux qui composent ce groupe encore plus nombreux qui n'appartient à aucun parti et auquel la nation est peut-être redevable de sa grandeur; n'est-il pas évident, dis-je, que le résultat de l'élection du 17 décembre n'est pas une victoire pour la démocratie et que le triomphe du Gouvernement est plutôt comme un coup fatal porté à la base même de nos libres institutions? Pour que la démocratie produise tout ce que chacun se plaît à attendre d'elle et à espérer pour elle, il faut de toute nécessité, nous en avons tous la conviction, que chaque consultation populaire ait lieu au grand jour, sans entraves, de sorte que tous aient la certitude que le résultat du scrutin est l'expression de la majorité.

Ce n'est pas à dire, monsieur l'Orateur, que la majorité ait toujours raison. Il en est des majorités comme des minorités: elles errent parfois. Mais, sous notre régime constitutionnel, ce à quoi l'on tient, en somme,—qu'on soit ministériel ou qu'on soit oppositionniste—c'est que les affaires de l'Etat soient gérées par les représentants de la majorité des électeurs et selon le désir manifesté par la population du pays. Voici des collègues qui constituent avec moi la minorité parlementaire. Peu nous importe,